

NIGER : UN COUP D'ÉTAT, LE CHAOS ET APRÈS ?

Emmanuel GRÉGOIRE Directeur de recherche émérite IRD

Nous allons poursuivre nos précédentes analyses en dressant un bilan de ces 18 mois de régime d'exception¹. Précisons d'emblée que le Niger est un terrain inaccessible aux chercheurs étrangers. Ma connaissance du pays m'a donc été précieuse, car j'ai pu, au fil du temps, tisser un réseau de relations sur lequel reposent les entretiens que j'ai menés à distance. Ce réseau compte des personnes issues de tous les milieux : anciens ministres, universitaires, hauts fonctionnaires, commerçants, gens de condition moyenne (fonctionnaires, artisans) ou modeste avec lesquels je reste en contact. Je me suis aussi appuyé sur la presse locale et internationale ainsi que sur les informations fournies par les groupes WhatsApp animés par des Nigériens.

Si le général Tiani est l'homme fort du pays, un renversement du régime espéré par un nombre croissant de Nigériens touchés dans leur vie quotidienne par sa gestion calamiteuse n'est pas à écarter, car tous les voyants sont au rouge : militaires avec une insécurité meurtrière croissante sous la pression des jihadistes qui progressent dans des régions auparavant épargnées ; politiques avec le démantèlement de la démocratie à travers la remise en cause des droits fondamentaux et des libertés ; économiques avec l'aggravation de la pauvreté, du déficit budgétaire, de l'inflation et un chômage accru ; géopolitiques avec un renversement d'alliances qui a consisté à évincer les Occidentaux au profit de la Russie et à quitter la CÉDÉAO ce qui a isolé le pays sur la scène africaine alors que la junte prône le panafricanisme.

L'examen de ces différents domaines fera ressortir le chaos dans lequel se trouve le Niger déjà classé par les Nations unies pays le plus pauvre de la planète. Désormais sans cap, il est sous le joug d'une junte incomptente, liberticide et cleptocrate : refusant d'endosser ses échecs, le général Tiani en renvoie la responsabilité sur ses détracteurs, ses opposants et surtout la France bouc émissaire idéal pour détourner l'attention des Nigériens des graves problèmes auquel le pays est confronté par sa seule faute. Lui vouant une haine obsessionnelle, le général joue sur la rente mémorielle (passé colonial) et la théorie du complot accusant la France d'être complice des islamistes et de « préparer un plan machiavélique pour déstabiliser le pays », propos auxquels peu de Nigériens croient encore.

¹ Grégoire E., septembre 2023, Entretien avec Pierre Raffard (Société de géographie) à propos du coup d'État du 26 juillet 2023 au Niger cf. <https://socgeo.com/2023/09/29/regard-dun-geographe-sur-la-crise-au-niger-entretien-avec-emmanuel-gregoire/> et Grégoire E., juillet 2024, Anatomie d'une junte militaire, Institut français de géographie (Université Paris 8) <https://www.geopolitique.net/niger-anatomie-dune-junte-par-emmanuel-gregoire/>

Le général Tiani seul maître du pays

Dès le coup d’État, le général Tiani a craincé d’être renversé peut-être même dans le sang par un de ses complices tels l’ambitieux général Mody² ou par des hauts-gradés des Forces armées nigériennes (FAN) qui s’étaient opposées à lui lorsqu’il commandait la Garde présidentielle sous la présidence de Mahamoudou Issoufou puis celle de Mohammed Bazoum.

Cette peur s’est muée en une paranoïa aiguë qui l’a amené à verser davantage dans les pratiques occultes traditionnelles dans lesquelles il a été bercé durant son enfance puis son adolescence étant le fils d’un zima, prêtre animiste vivant en contact permanent avec les génies. Dès sa prise de pouvoir, il s’entoura de zima et de marabouts qu’il consulte assidûment et rémunère généreusement³. Sur leur recommandation, le général vit barricadé à la présidence et ne s’est toujours pas rendu par crainte pour sa sécurité à l’intérieur du pays excepté une visite éclair (23 février) peu éloignée de Niamey sur le site aurifère de Samira et à Libiri, village meurtri par le terrorisme. Il retient souvent à la présidence les membres du « Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) » qui regroupe les putschistes, sous prétexte de réunions, mais plutôt pour les surveiller. En outre, il aurait infiltré l’ensemble des ministères ainsi que tous les gouvernorats par le biais d’agents de renseignements, recrutés parmi les fonctionnaires et les forces de défense et de sécurité (FDS). Leurs actions et leurs comportements y compris les échanges ordinaires entre hauts responsables de l’État lui sont communiqués. Il aurait aussi infiltré l’armée à travers la mise en place de cellules informelles de surveillance des moindres faits et gestes des officiers-chefs d’unités.

Malgré ces précautions, le général Tiani n’est pas pour autant rassuré. Un jour d’octobre 2024, ses féticheurs lui prédirent un grand danger et lui conseillèrent, selon un informateur fiable, de marcher à reculons dès qu’il sera en public pour faire face à une éventuelle agression ce qu’il aurait effectivement fait au grand étonnement de son entourage et de ses visiteurs ! Ces pouvoirs occultes n’ont jamais été aussi puissants au Niger qu’aujourd’hui. Ils peuvent influer sur des décisions politiques telles ses relations avec le Bénin : redoutant une intervention militaire de la CÉDÉAO et de la France depuis son voisin, le général ferma durablement la frontière sur les conseils de ces devins. Certes, ce recours au surnaturel n’est pas nouveau puisqu’en son temps le général Seyni Kountché fut trahi par le lieutenant Bonkano officiellement son conseiller à la sécurité, mais en réalité marabout homme lige du président qui tenta de le renverser : la paranoïa demeure consubstantielle aux régimes d’exception nigériens, les généraux Kountché et Tiani redoutant d’être renversé à leur tour.

Grâce à la venue de la Russie dont des militaires font office de garde prétorienne, le général Tiani a consolidé son pouvoir et neutralisé les trois généraux du CNSP dont il se méfiait le plus. Tout d’abord, son second, le général Mody a vu son influence diminuée étant le principal artisan de la venue des Russes qui a fracturé le pays y compris l’armée⁴. Il lui est aussi reproché d’avoir incité Hama Amadou chef de l’ancienne opposition exilé à Paris à revenir à Niamey sans lui avoir confié des responsabilités politiques⁵.

² Il a participé aux trois coups d’État qu’a connu le pays depuis la Conférence nationale (juillet-novembre 1991).

³ Le général Tiani reçut (2 janvier) l’Association des animistes du Niger et son président Abdou Tondi. Il dénonça « la situation de déstabilisation que la France et ses partenaires malfaiteurs cherchent à plonger notre pays ».

⁴ « *C'est une nouvelle forme de colonisation qui s'installe au Niger avec l'argent en moins et le pillage des ressources en plus* » me dit avec humour un haut fonctionnaire.

⁵ Celui-ci est décédé le 24 octobre à Niamey victime d’une crise foudroyante de paludisme qui l’a emporté souffrant déjà depuis de longues années d’une maladie chronique qu’il soignait à Paris.

Enfin, il s'est discrédité lors d'une intervention à la télévision nationale (21 janvier⁶) où il affirma : « *avant les événements du 26 juillet 2023, notre pays était en insécurité tout simplement parce que nous ne maîtrisions pas la situation sécuritaire. Nous étions sous tutelle* ». Il oublia de préciser que quatre mois avant cette date alors qu'il était chef d'état-major des FAN, il déclarait lors d'un déplacement avec le général français Thierry Burkhard dans la région des trois frontières : « *vous (élus locaux et population) êtes les principaux témoins de l'accalmie, relative certes, mais une accalmie qui règne de plus en plus dans la zone* ». Il vanta ensuite la stratégie de la junte pour lutter contre les islamistes en taisant qu'ils étendent leurs attaques à la région de Dosso. Il annonça aussi une réorganisation de l'armée et un effort de recrutement et d'équipement sous-entendant que ce n'avait jamais été fait par le passé alors qu'il avait souligné, le 13 janvier 2023, que l'armée n'avait jamais été aussi bien équipée que sous la présidence de Bazoum. Enfin, il s'abstint de parler de la Russie évoquant simplement une coopération ancienne avec celle-ci.

Ministre de l'Intérieur, le général Toumba est affaibli par des problèmes de santé et des affaires de corruption impliquant aussi son épouse : en un an, le montant global des marchés qu'il a octroyés s'élève à près de 100 milliards de francs CFA dont la majeure partie a été attribuée à son profit et celui de son entourage⁷. Il est aussi intervenu à la télévision (25 janvier) déclarant que « *nous étions dans une situation de sous-traitance sécuritaire* » et que « *cette coopération (avec la France et les États-Unis) a fini par créer la désolation* ». Lui aussi a des pertes de mémoire puisqu'il commandait l'opération conjointe avec la force Barkhane et se félicitait de la bonne entente et de la collaboration exemplaire entre les deux armées. Enfin, le général Barmou, chef d'état-major des FAN et à la tête des Forces spéciales composées de 3000 soldats d'élite formés par les armées américaine et allemande pour lutter contre le terrorisme, est fragilisé par les nombreux revers subis par l'armée.

Ces déclarations fracassantes en opposition radicale avec les propos que ces généraux tenaient il y a moins de deux ans relèvent du mensonge éhonté pour dissimuler la gravité de la situation. Selon certains observateurs, ils sont prononcés sous la pression du général Tiani qui ne veut pas endosser, seul, la responsabilité du fiasco actuel voulant qu'ils en soient aussi tenus pour responsables si, un jour, ils devaient rendre compte de leur gestion du pays. De même, leur dénonciation systématique de la France anticipe un futur coup d'État la désignant, dès maintenant, comme en étant l'instigatrice : s'ils sont renversés, ce sera donc la faute de la France. Cette stratégie montre qu'ils sont inquiets : « *c'est fini pour eux, c'est la panique* » me dit un ami excédé par autant de duperie et d'incompétence.

⁶ Le général a requis à ses ministres de dresser à la télévision le bilan des lettres de mission confiées en août 2023.

⁷ L'ordonnance du 23 février 2024 autorise désormais les transactions de gré à gré pour l'armée et un décret de la même date dispense les FDS (Forces de défense et de sécurité) de procéder à des appels d'offres et les autorise donc à acheter directement le matériel dont ils ont besoin, deux mesures qui faciliteront les détournements (<https://x.com/ighazer/status/1861495198834139171>)

Une armée dépassée par les événements

Toujours pour se prémunir d'un coup d'État, le général Tiani nomma des colonels, des officiers supérieurs et des sous-officiers à des postes occupés auparavant par des civils élus ou nommés que ce soit au niveau national, régional que local⁸. Il renforça ainsi sa clientèle quitte à désorganiser la hiérarchie militaire et par là affaiblir les FAN désormais privées de cadres expérimentés et d'appuis extérieurs. C'est ce qui s'est passé puisque l'armée nigérienne non seulement ne parvient plus à contenir les offensives des jihadistes comme elle le faisait auparavant avec l'aide de la France et des États-Unis, mais encore se montre incapable d'enrayer leur progression. Cette poussée s'effectue dans la région de Tillabéry où les bourgs et les villages des départements de Téra, Say, Filingué, Kollo et Ouallam sont rançonnés, pillés, incendiés et leurs habitants massacrés⁹. Sans défense, les populations rurales sont abandonnées à leur triste sort : le général Tiani ne s'est rendu qu'une seule fois (23 février) sur le théâtre des opérations pour leur témoigner sa compassion et leur annoncer que l'État ne les abandonnera pas comme le faisait à chaque fois le président Bazoum. Sans aide ni assistance médicale, ces ruraux très vulnérables sont les premières victimes de l'insécurité grandissante, car les soldats, démoralisés, démotivés et ayant le sentiment d'être de la chair à canon, ne les secourent plus pensant avant tout à sauver leur propre peau étant plus que jamais exposés aux actions des islamistes. Ce recul des FAN s'opère sous la forme de revers meurtriers répétés comme cela s'est produit en décembre 2024 à Téra (21 morts, 5 décembre), Chatoumane (90 à 100 militaires tués ainsi qu'au moins 50 civils, 10 décembre)¹⁰, Kokorou (18 morts, 12 décembre), Libiri (21 morts, 12 décembre) puis au Triple point (8 janvier 2025, 28 soldats tués)¹¹. Selon un bilan établi par des données publiques¹², plus de 1000 soldats sont morts au cours des seize premiers mois du régime d'exception contre 59 durant les deux années de présidence de Mohammed Bazoum : ces chiffres parlent d'eux-mêmes...

Cette poussée islamiste profite de la cupidité de nombreux hauts gradés plus préoccupés par leur enrichissement que par le combat. Dès leur prise de pouvoir, les putschistes mirent la main sur les sources de rente et les ressources minières et pétrolières du pays si bien que la corruption qu'ils dénoncèrent pour justifier leur coup d'État se développe de manière exponentielle comme le décrivent sur internet plusieurs lanceurs d'alerte nigériens. Bien réelle, elle n'est pas non plus d'une très grande envergure comparativement à d'autres pays africains. Autrement dit, elle est à l'échelle du Niger et les militaires qui s'enrichissent actuellement, investissent principalement à Niamey (villas, locaux commerciaux) et dans leur région natale (foncier rural, ranchs d'élevage). Très peu de Nigériens possèdent des biens à l'étranger (France) : parmi eux, figure l'ex-président Issoufou qui possède un appartement à proximité de l'ambassade du Niger (16^e arrondissement de Paris). D'ailleurs, lui et son clan sont à l'origine de l'essor de la corruption, mais cela pourrait se retourner contre eux le jour où ils n'auront plus la protection du général Tiani : « *tout peut s'écrouler du jour au lendemain comme un château de cartes* » selon un familier du milieu pour qui « *l'on assiste à une course effrénée à l'enrichissement illicite, les responsables de l'État et de l'armée se dépêchent d'accumuler avant qu'il ne soit trop tard* ».

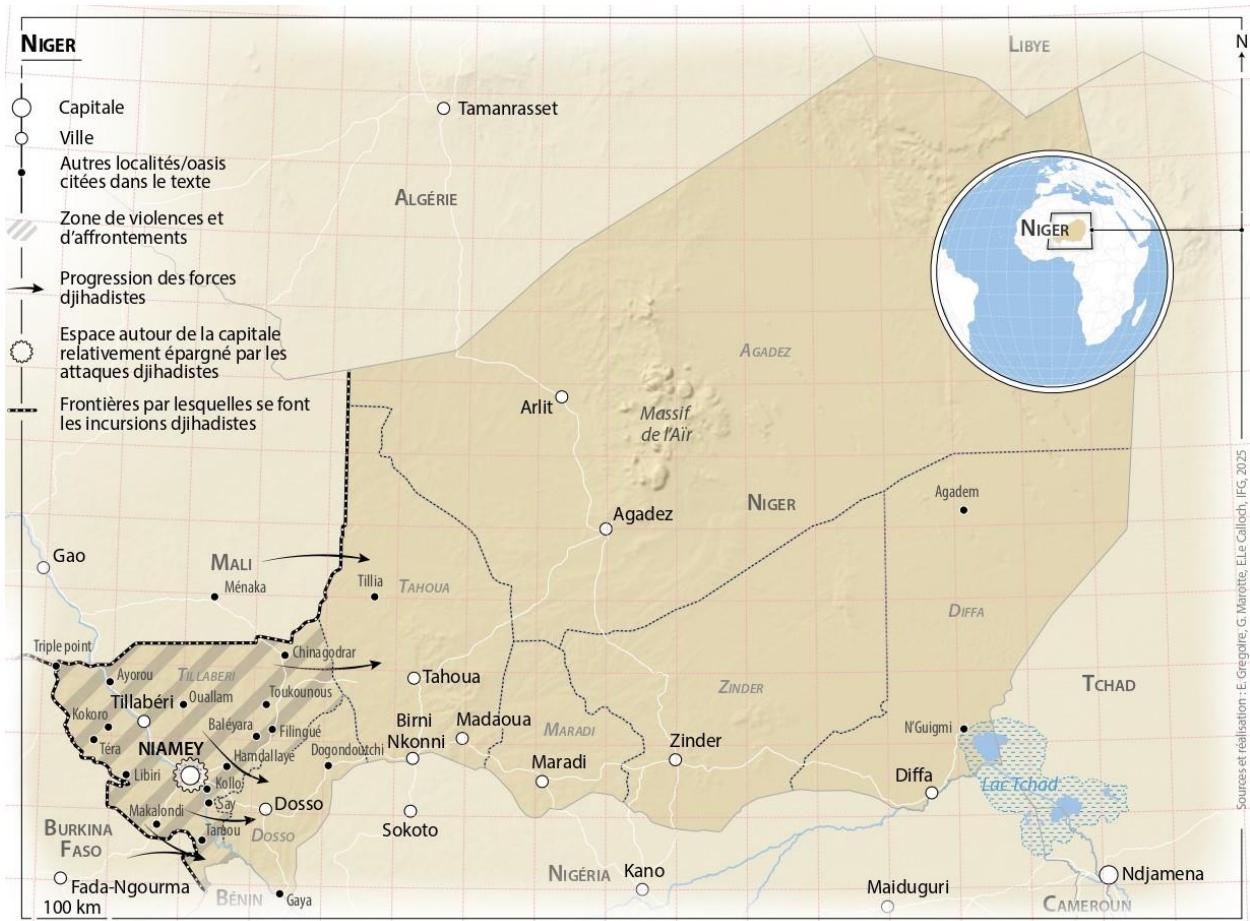
⁸ Au moins 300 à 320 gradés sont passés dans le civil décapitant ainsi l'armée.

⁹ Une attaque des Forces armées libres (FAL) dirigées par Rhissa ag Boula a eu lieu le 19 octobre 2024 contre la base militaire « La Dune » d'Assamaka (7 morts, 5 blessés). Il s'agit ici d'opposants touaregs à la junte.

¹⁰ Information de la BBC et de RFI démentie par les militaires cf. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241211-niger-lourd-bilan-attaque-jihadiste-la-plus-meurtri%C3%A8re-dans-le-pays-depuis-six-mois>

¹¹ Ce lieu stratégique marque la frontière entre le Bénin, le Burkina et le Niger (cette attaque confirme que les jihadistes ont progressé jusqu'à l'extrême Nord du Bénin).

¹² Kiari Liman Tinguiri, Lettre à Mohammed Bazoum in « 26 lettres au président Bazoum, Philosophe, résistant et prisonnier », G. Goëtzinger & M. Ismaïla Konaté, éditions Karthala, pp. 93-194, Paris décembre 2024.



On assiste ainsi à la surfacturation d'achat de matériels militaires (avions, véhicules, drones, armes, etc.) et d'équipements ainsi que des contrats de construction d'infrastructures (casernes, locaux divers, etc.) et d'approvisionnement en carburants, vivres, uniformes, etc.¹³. Ces pratiques corruptives comme celles liées à l'exploitation du pétrole et de l'or sont au cœur du système élaboré par son parti (le PNDS-Taraya) caractéristique de la présidence d'Issoufou. Protégés par la junte, ses partisans s'enrichissent toujours grâce à la hausse du budget militaire et l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole. Ce faisant, ils affaiblissent l'État et font le jeu des islamistes.

¹³ Garba Azizou « Les forces armées nigériennes (FAN) face au terrorisme international : enjeux, défis et enseignements », juin 2021, Centre africain de recherche sur les défis globaux (CARD), 21 pages.

Si les FAN sont dépassés par les évènements, la situation est pire au Mali incapable, malgré l'appui de la Russie, de neutraliser les combattants de l'organisation de l'État islamique (EI) et d'al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et au Burkina où la moitié du pays est aux mains des jihadistes. De plus, des complicités entre ces derniers et des militaires sont dénoncées par la population rurale dépouillée de toutes parts : « *les jihadistes tuent les villageois, volent leur bétail puis le vendent aux militaires qui les revendent avec bénéfice sur les marchés à bétail. C'est pourquoi ils ne viennent pas à notre secours le jour même quand on leur téléphone, mais le lendemain pour constater les dégâts. Les militaires leur vendent plein de bidons de carburants alors que nous autres en brousse, nous ne pouvons pas acheter plus d'un litre pour notre moto. Les militaires sont vraiment trop complices avec les jihadistes* » me rapporta un ressortissant d'un village de la région de Fada N'Gourma.

Pour ralentir leur progression, les chefs d'État des trois pays annoncent des actions militaires conjointes dans le cadre de l'AES (Alliance des États du Sahel) : un plan militaire commun pour lutter contre la menace au Sahel les 5-6 novembre 2024, la mise en alerte maximale de leurs forces de défense et de sécurité fin décembre, la création d'une « force unifiée » de 5000 soldats pour lutter contre le jihadisme (21 janvier 2025). Le général Mody affirmait alors que « *dans cet espace commun, nos forces pourront désormais intervenir ensemble* » et soulignait que « *c'est nouveau, c'est original et c'est sécurisant pour notre espace et pour nos populations* ». Il oublie qu'ils avaient créé la Force commune du Liptako-Gourma (janvier 2017) sans obtenir de résultats convaincants. Le ministre ne cesse de se discréditer en avançant tout le contraire de ce qu'il disait autrefois. Ses propos visent à rassurer (sans doute sans succès) les populations rurales prises en étau entre des jihadistes sanguinaires et une armée impuissante. Pire, des responsables locaux participent à leur appauvrissement en collaborant avec les islamistes par vénalité, rarement par idéologie religieuse : ils sont ainsi rémunérés en contrepartie de services rendus aux jihadistes telle la livraison de carburants ou de denrées alimentaires comme on me l'a relaté à propos de la région de Tillabéry.

Toujours pour ne pas perdre la face, ces militaires dénoncent « la junte française impérialiste », qu'ils accusent de réorganiser et de regrouper des groupes terroristes aux frontières entre leurs pays et affirment sans avancer la moindre preuve qu'ils bénéficieraient de soutiens financiers et logistiques d'acteurs étrangers (France, CÉDÉAO). Le général Tiani développe cette théorie du complot visant la France qui soutiendrait en sous-main l'insurrection jihadiste. Cette accusation ne repose sur rien, mais s'est répandue avec succès dans l'opinion publique nigérienne. Cependant, ces discours finissent par être démythifiés aussi bien en ville qu'en brousse où ils n'ont aucun impact sur des populations rurales terrorisées et dans un état d'extrême pauvreté. Par contre, ils sont révélateurs d'un réel désarroi des régimes face à une situation qui leur échappe : la preuve est faite, l'opération Barkhane censée renforcer les capacités des armées nationales et les assister dans leur lutte contre les jihadistes tant décriées tant en France qu'en Afrique, avait des effets positifs même si elle ne parvenait pas à éliminer les islamistes. Depuis le départ des Français et des Américains, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée alors que les putschistes s'étaient vantés de faire mieux.

À force de gagner de nouveaux territoires vers le Centre et l'Est du pays, on peut redouter que les jihadistes ne finissent par installer des califats dans des chefs-lieux de département voire s'en prennent à Niamey pour en faire le cœur de leur émirat au Niger¹⁴. La situation ne cesse en effet de se détériorer si on en juge par de récentes remontées de terrain et les pratiques scandaleuses évoquées à propos du Burkina et de la région de Tillabéry.

¹⁴ Ils ont attaqué la gendarmerie de Laoudou (20 km de la capitale) en janvier 2024.

Dans ces conditions, il ne serait pas surprenant que les islamistes finissent par s'emparer du pouvoir : ce serait le *scénario* le pire pour les démocrates nigériens et le pays qui se retrouverait seul face aux islamistes ayant chassé les Occidentaux. Il ne pourra pas non plus compter sur l'assistance des Russes qui ne sont pas au Niger pour combattre les jihadistes comme au Mali, quand bien même ils le voudraient qu'ils n'en ont plus les moyens du fait du conflit en Ukraine.

La France encore et toujours bouc émissaire

Lors de la conférence annuelle des ambassadeurs de France qui se tenait à l’Élysée (6 janvier), le président Emmanuel Macron déclara : « *je crois qu'on a oublié de nous dire merci* » à propos de la fin de l’intervention française au Sahel. Cette déclaration a provoqué un tollé en France et plus encore en Afrique où est dénoncé un discours arrogant, méprisant, moralisateur et désinvolte qui a indigné de nombreux chefs d’État africain et précipité la décision du Sénégal et du Tchad d’exiger la fermeture des bases françaises installées sur leur sol. Le président français se trompe, les Africains savent remercier comme le prouve l’accueil triomphal réservé à son prédécesseur François Hollande lors d’une visite éclair au Mali (2 février 2013) après le succès de l’opération Serval : la foule avait été si chaleureuse à Bamako et surtout à Tombouctou occupée plusieurs mois par les jihadistes que le président français avait déclaré : « *je viens sans doute de vivre la journée la plus importante de ma vie politique* ». Si les chefs d’États africains paraissent ingrats aux yeux du président français, il ne peut s’en prendre qu’à lui-même : sa politique africaine est principalement faite d’erreurs et de maladresses en raison de sa méconnaissance et de son manque d’intérêt pour le continent. Au Niger, sa gestion de la crise a été désastreuse le président Macron prônant une intervention militaire de la CÉDÉAO qui fut perçue comme une déclaration de guerre par la junte : elle n’a d’ailleurs pas compris que le président français engage ainsi un bras de fer avec elle, bras de fer qui a été relayé sur place avec zèle par Sylvain Itté ambassadeur moralisateur¹⁵, autoritaire et présomptueux alors qu’il méconnaissait le pays venant d’y être nommé (janvier 2023). Satisfaisant leurs égos belliqueux, ils ont réagi par une série de sanctions inédites et maladroites¹⁶ commettant une grave erreur qui amplifia l’hostilité à l’égard de la France au sein de l’opinion publique nigérienne. De plus, cette erreur offrit un argument fort et inespéré aux putschistes pour justifier leur action : ils ne cessent, depuis lors, de vanter la souveraineté nationale retrouvée grâce au brutal et humiliant départ de l’ancien colonisateur accusé d’ingérence et qui, pour la première fois en Afrique, a dû fermer toutes ses institutions locales.

Leur communication a aussi recours à la rente mémorielle qui renvoie à la période coloniale : il s’agit de discréditer la France en dénonçant la conquête coloniale qui fit, certes, de nombreuses victimes (révoltes du chef touareg Kaocen à Agadez, du *Sarki* du Damagaram à Zinder, soulèvements en pays jerma, massacres de populations par la colonne Voulet-Chanoine, etc.) et les abus de la colonisation : travail forcé, régime de l’indigénat, traite arachidière, imposition de la paysannerie, etc. Dans cette optique, la junte a entrepris la réécriture de l’Histoire du Niger qui sera sans aucun doute à charge pour la France à des fins de propagande.

¹⁵ En février 2023, il s’était montré arrogant et méprisant en tenant des propos choquants : « *arrêtez de boire l’eau de Niamey puisqu’elle est européenne* », écrivait-il sur sa page Facebook, en réaction à la critique d’un internaute relative à l’approvisionnement en eau de la capitale géré par Veolia. Il avait alors été contraint de s’excuser publiquement. Peu de temps après le coup d’État, il fut le premier ambassadeur de France à être expulsé du pays...

¹⁶ Refus de visas aux étudiants inscrits dans des universités françaises et à des artistes nigériens, fermeture du consulat et de l’ambassade, etc.

Toujours pour effacer le passé, elle a rebaptisé le Centre culturel franco-nigérien et toutes les places et artères de Niamey faisant référence à la France.

Les putschistes sahéliens dont les intérêts personnels passent avant tout, ne reconnaîtront jamais qu'ils ont joué et jouent encore contre les intérêts de leurs pays et de leurs peuples étant désormais seuls à faire face aux jihadistes qu'ils ne neutraliseront jamais. À y regarder de plus près, c'est peut-être le président Macron qui devrait les remercier. Les opérations Barkhane et Sabre étaient en effet très critiquées et jugées trop onéreuses (800 millions à un milliard d'euros/an) pour de maigres résultats. Mais, pouvait-il en être autrement ? Les objectifs assignés aux militaires français étaient, dès le départ, inatteignables, car il s'agit d'un combat ingagnable face à un ennemi très mobile qui se confond avec la population et se reproduit telle l'hydre. Aussi, la France ne pouvait éliminer les islamistes, mais elle les a freinés dans leur progression et parfois même fait reculer comme au Niger. Quoi qu'il en soit le repli forcée des troupes françaises évite au président Macron d'être accusé d'abandonner le Sahel puisque ce sont des chefs d'État qui l'ont sommé de partir. Il lui permet aussi de réaliser d'importantes économies ce qui est appréciable en cette période de fort déficit budgétaire¹⁷. Enfin, il peut regrouper les forces armées sur le territoire national ce qui est important vu la situation inquiétante qui prévaut en Ukraine et les incertitudes sur les intentions de la Russie. Alors, ce départ précipité serait-il un mal pour un bien ? Sans doute pour la France allégée d'un fardeau financier, politique et militaire, mais pas pour les démocrates africains qui lui reprochent de les avoir abandonnés : « *on se sent très seuls* » m'écrivit un Nigérien. La rupture semble avoir été trop brutale et violente pour qu'un retour en arrière soit possible. Le jour venu, il faudra redéfinir les relations bilatérales et repenser tous les modes de coopération.

Une dictature militaire implacable

Au fil des mois, les putschistes se sont efforcés de démanteler la démocratie et ses institutions pour imposer une dictature militaire de plus en plus implacable. Ils s'en sont d'abord pris au président Mohammed Bamoum et à son épouse toujours séquestrés à la présidence refusant de démissionner puis à ses proches : le général Tiani recourt à son dispositif de répression (DGDSE¹⁸ dirigée par le colonel Bala Arabé Souleymane homme de confiance du général et le tribunal militaire aux mains du magistrat Salaou Youssou, doyen des juges très proche aussi de lui) pour maintenir en détention et sans jugement une quarantaine de personnalités dont plusieurs ministres du président Bazoum. En outre, il a retiré la nationalité nigérienne à une dizaine d'opposants en exil. Dès le mois d'octobre 2023, il s'en est pris à la presse sous la forme d'intimidations et de nombreuses arrestations de journalistes nigériens et africains : tous les médias sont désormais muselés et chargés de vanter les mérites du régime.

La junte s'en est aussi opposée à la presse internationale très vite critique à son égard : interdiction de la diffusion du journal *le Monde*, de RFI objet d'un dépôt de plainte pour « incitation au génocide et au massacre intercommunautaire » et de la BBC accusée « d'informations erronées tendant à déstabiliser la quiétude sociale et à saper le moral des troupes » suite à la diffusion d'informations relatives à l'attaque de Chatoumane où les islamistes auraient infligé de lourdes pertes aux FAN. Dans ces conditions, le Niger a chuté de 19 places en moins d'un an dans le classement annuel portant sur le respect de la liberté de la presse effectué par Reporters sans frontières étant à la 80^e place sur 180 pays évalués.

¹⁷ L'aide au développement a diminué dans son budget 2025, la situation au Sahel n'y étant pas étrangère.

¹⁸ Direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure.

Simultanément, les militaires s'en prirent à la démocratie en prenant une série de décisions, lois et décrets liberticides pour asseoir leur pouvoir. Mentionnons l'interdiction des partis politiques, la fermeture de la Cour des comptes chargée de vérifier l'emploi des fonds publics (janvier 2024)¹⁹, le lancement des brigades des mœurs et de la police sanitaire à Niamey (novembre), l'interdiction (novembre) d'aborder l'éducation sexuelle à l'école (alors que celle-ci est très ancienne au Niger) au nom des « valeurs socioculturelles » du pays et sous la pression des associations islamiques qui se sont empressées de soutenir le nouveau régime, le retrait de la nationalité à des opposants, la saisie temporaire des passeports des ressortissants étrangers se rendant au Niger y compris les membres des agences internationales et du corps diplomatique, etc.. Toutes ces dispositions visent à soi-disant moraliser la vie sociale, réduire les libertés et mettre le pays sous l'emprise de l'armée désormais omniprésente à tous les niveaux de l'État. La militarisation de l'administration, des entreprises publiques et des fonctions auparavant électives s'est substituée à la démocratie et s'est opérée parallèlement à l'instauration d'un terrorisme d'État aux mains de militaires cupides. Le pays est désormais gouverné par la terreur et l'arbitraire : « *on est revenu 50 ans en arrière* (sous le régime du général Kountché) avec la *Coordination en moins*²⁰ » me dit un ami de longue date qui ajouta que « *ce mode de gouvernance renvoie aussi au régime de Diori Hamani qui arrêtait ses opposants sawabistes suite à des dénonciations ou sous des prétextes futiles* ». Pour lui, « *on peut faire un parallèle entre ces situations si ce n'est qu'autrefois les gens n'avaient pas connu la démocratie comme c'est le cas aujourd'hui. Ils peuvent donc mesurer la différence et regretter les 32 années de liberté* ». Il déplora enfin que « *les gens souffrent en silence ne pouvant se révolter* ».

Dans une conjoncture où la société civile est sous surveillance, celle-ci se replie forcément sur elle-même : les liens amicaux se tendent sous la pression de la méfiance et la peur d'une dénonciation, les liens familiaux se divisent entre les « pour » et les « contre » et l'évitement est de mise avec les étrangers. À cela s'ajoute la démission de presque toutes les organisations de la société civile (M62 et Tournons la page notamment) dont les *leaders* ont rallié la junte par intérêt personnel : du jour au lendemain, ils ont renié leurs engagements passés alors qu'ils constituaient un contre-pouvoir veillant sur la démocratie et ses institutions, la défense des droits de l'homme, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme ils l'ont fait depuis la Conférence nationale (1991).

Dans une alliance contre nature, ces responsables d'OSC sont devenus les complices des putschistes et contribuent à l'instauration d'un régime d'exception²¹. Par-là, ils montrent qu'ils n'ont jamais eu de convictions ni de principes et que leur comportement est avant tout guidé par l'opportunisme et l'appât du gain.

¹⁹ Sous la pression du FMI et de l'UEMOA, la Cour des comptes a été finalement rétablie par une ordonnance du 31 décembre 2024. Cette loi a été adoptée dans la précipitation, car la suppression de cette institution de contrôle avant l'entrée en vigueur de la loi de finances pouvait priver le Niger d'un décaissement de fonds du FMI. À cette date, l'équipe de direction et de contrôle n'avait pas été mise en place et n'existe donc que sur le papier ce dont le FMI n'a rien eu à dire. Ces errements de la junte expliquent que le Niger peine à lever des fonds sur le marché primaire de l'UEMOA et même s'il y arrive péniblement son taux d'emprunt est très élevé.

²⁰ Chargée d'épier la population et de dénoncer tout comportement hostile, la Coordination était la police politique du régime du général Kountché. Le général Tiani a repris le modèle puisqu'il rémunère des gens souvent simples (plantons, chauffeurs, cuisiniers, secrétaires, etc.) pour qu'ils lui signalent tout opposant dans l'armée.

²¹ Garba Azizou, Le Sud en mouvement, CETRI, 28/3/2024 <https://www.cetri.be/Niger-la-societe-civile-contre-la-democratie> et Le Sud en mouvement, CENTRI, 13/1/2025 <https://www.cetri.be/Nigerquelle-reinvention-possible>

Seul Moussa Tchangari, Secrétaire général de l'Association Espaces Citoyens et Journaliste, a eu le courage de défendre la démocratie et l'a fait savoir dans plusieurs entretiens²² et articles²³. C'est pourquoi il a été interpellé à son domicile le 3 décembre 2024. Accusé d'atteinte à la sûreté de l'État, d'association de malfaiteurs en lien avec le terrorisme, et d'apologie du terrorisme, il a d'abord passé un mois en garde à vue.

Le doyen des juges d'instruction inféodé au régime a ensuite décidé (3 janvier 2025) de son incarcération ajoutant deux autres chefs d'accusation : atteinte à la défense nationale et intelligence avec des puissances ennemis (il encourt l'emprisonnement à vie voire la peine de mort). De son côté, la classe politique n'a pas été plus courageuse que les *leaders* de la société civile s'enfermant dans un silence assourdissant par lâcheté ou calcul politique alors qu'elle aurait dû être la première à dénoncer le coup d'État et défendre la démocratie. À présent, elle ne peut s'exprimer et qu'attendre que le régime soit renversé ou de nouvelles élections organisées. Quant aux syndicats, ils se sont vite ralliés à la junte pour les mêmes raisons que les dirigeants des OSC. Enfin, la conservatrice chefferie traditionnelle a fait de même étant défavorable à la démocratie locale, car elle empiète sur ses prérogatives.

Une économie sinistrée et une population appauvrie

Outre ses échecs militaires et l'instauration d'une dictature aux relents fasciste, le régime du général Tiani est un fiasco économique et ne propose aucune perspective de développement au pays. Si en son temps le général Kountché voulait le promouvoir ce qu'il fit grâce à l'augmentation des exportations d'uranium, le mot « développement » ne figure pas dans le vocabulaire de la junte qui fait preuve d'un manque d'intérêt pour le monde rural. Manifestement, elle préfère conforter ses prébendes que de s'atteler au bien-être du peuple : « *pendant que les militaires bouffent, la population s'affame* », m'écrivit un fonctionnaire à la retraite. Aussi, on assiste à l'aggravation de l'extrême pauvreté notamment dans l'ouest du pays²⁴ en raison des attaques des jihadistes et de la suspension de l'aide extérieure puis de son rejet par la junte incapable de proposer une alternative à l'assistance occidentale²⁵. Pour le général Toumba, les « *ONG n'ont jamais développé un pays et l'aide n'a jamais développé un pays. Si on veut se développer, il faut se développer en comptant sur soi-même* » déclara-t-il à la télévision (25 janvier), lui qui n'a connu ni la faim ni la misère appartenant à la haute bourgeoisie militaire nigérienne.

Depuis le 26 juillet 2023, la conjoncture économique s'est aussi détériorée alors que la junte promettait un monde meilleur. Son bilan est, au contraire, calamiteux, bien que nié avec toujours avec la même stratégie : recourir au mensonge et à la désinformation pour masquer la réalité alors que le budget de l'État a baissé de 40 % après la suspension des aides des occidentales suite au coup d'État²⁶ :

- Le taux d'inflation est passé de 3 % sous la présidence de Mohammed Bazoum à 8, 3% en 2024 en raison d'une flambée des prix des céréales

²² *L'Autre républicain*, 9 mai 2024 : <https://www.lautrerepublicain.com/2024/05/interview-exclusive-moussa-tchangari-repond-aux-questions-brulantes-de-lactualite/>

²³ Moussa Shangari, Le Sud en mouvement, CENTRI, 28/11/2023, <https://www.cetri.be/Le-Sahel-face-au-peril-militariste>

²⁴ Dans les régions pas encore touchées par le terrorisme, la situation est meilleure en raison de bonnes récoltes.

²⁵ Les nouveaux partenaires du Niger (Russie, Chine, Turquie, Inde, Iran, pays du Golfe) ne semblent pas vouloir ni pouvoir prendre en charge son développement et être donc une alternative crédible aux Occidentaux.

²⁶ Pour une analyse fine de l'économie nigérienne, voir Kiari Liman Tingui https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/04/25/au-niger-le-president-bazoum-est-otage-de-la-junte-depuis-neuf-mois-l-impasse-ne-peut-plus-durer_6229856_3212.html

(36 % pour le sac de mil et 50 % pour le sac de riz entre juin 2023 et juin 2024²⁷) d'où une forte insécurité alimentaire : si la hausse des prix perdure, l'extrême pauvreté pourrait toucher près de 50 % de la population en 2026. Pour les syndicats nigériens, la fermeture prolongée de la frontière avec le Bénin est le premier facteur alimentant la crise, le second étant la baisse de la production agricole en raison de l'insécurité. Cette inflation s'accélère en cette période de Ramadan où les prix flambent. Aussi, le gouvernement a-t-il lancé une série de rencontres avec les représentants des commerçants et des importateurs, pour obtenir des réductions de prix sur les marchés. En attendant, de nombreux Nigériens émettent des réserves sur la capacité de l'État à faire respecter ses décisions, les commerçants n'ayant, par exemple, jamais suivi les prix de 13500 francs CFA imposés sur le sac de riz refusant de se plier aux directives de la junte d'où des tensions fréquentes entre eux.

- La hausse du chômage a été élevée et a touché le milieu urbain où de nombreux emplois ont été supprimés en raison du ralentissement de l'activité enregistré par de nombreuses entreprises et commerces suite à l'isolement du pays sur la scène africaine et la baisse du pouvoir d'achat des Nigériens. Le départ des Occidentaux a touché de plein fouet le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, l'immobilier (chute de la location de villas), et les services à domicile comme le montre cet entretien fait (janvier 2005) par SMS avec un ami résidant à Niamey :
 - Moi : Tu n'as toujours pas de travail ?
 - Lui : Non, je suis toujours dans l'attente. Le pays est vide d'étrangers. C'est maintenant que la population comprend : il y avait beaucoup de Nigériens qui travaillaient dans les projets qui sont au chômage puisqu'ils ont fermé. C'est pareil pour les gens qui travaillaient chez les Blancs. En plus, tout est cher, même trop cher. Les gens râlent, on ne peut pas croire.
 - Moi : Que va-t-il se passer ? Les gens vont se révolter ?
 - Lui : C'est ça que je ne comprends pas. Les gens souffrent ce n'est pas possible. En plus, ils ont peur, c'est pourquoi ils ne se révoltent pas. C'est pareil au Burkina et au Mali.
 - Moi : Les gens volent-ils pour survivre ?
 - Lui : Certainement, il y a trop de vols même. C'est vraiment terrible. Je n'ai jamais vu ce genre de situation depuis que je suis né.

Sous le joug de l'inflation et du chômage, la population urbaine s'est appauvrie. De plus, le pays est touché par une crise bancaire si bien que de longues files d'attente se forment quotidiennement aux guichets et aux distributeurs automatiques de billets. Aussi, le désenchantement s'est substitué à l'euphorie qui avait suivi le coup d'État et les slogans souverainistes et nationalistes du régime ne font plus rêver y compris à Niamey, ville pourtant favorable à la junte. Impopulaire, le général Tiani ne peut plus faire descendre la population dans la rue. Aussi, il ferma les lycées et les écoles (28 janvier) pour que les élèves manifestent avec leurs enseignants pour célébrer la rupture de son pays avec la CÉDÉAO.

Conclusion

Dans un contexte aussi trouble et imprévisible, il est difficile de se projeter dans l'avenir. On peut toutefois se risquer à esquisser trois *scenarii* possibles puis à privilégier l'un d'entre eux :

- Le premier envisage un accaparement durable du pouvoir par la junte comme l'a fait autrefois le général Seyni Kountché (15 avril 1974 au 10 novembre 1987, date de son décès). Ce cas de figure est fort possible, car le général Tiani ne cesse de renforcer sa dictature et ses structures de répression. La venue de mercenaires russes et turcs s'inscrit dans cette logique de consolidation, mais aussi de sa protection par une garde prétorienne étrangère qui s'ajoute à sa Garde présidentielle.

²⁷ Kiari Liman Tinguiiri, Lettre à Mohammed Bamoum op. cité.

Mais que feront ces mercenaires s'ils devaient le défendre armes à la main ? Il y a de fortes chances qu'ils ne risqueront pas leur vie et laisseront les militaires nigériens s'expliquer entre eux : peu fiables, leur présence ne met pas donc à l'abri d'un coup d'État l'anxieux général Tiani qui redoute de subir le même sort que le général Baré tué par le commandant Daouda Mallam Wanké ce qui précipita l'effondrement de son régime : en effet, au Niger, quand un chef d'État est renversé, ses soutiens l'abandonnent rapidement pour rallier le nouvel homme fort.

- Le second *scénario* repose sur l'hypothèse que des cadres de l'armée assistés de leurs soldats pourraient faire un coup d'État à court terme jugeant que l'armée ne peut continuer à connaître revers sur revers face aux islamistes ce qui finit par mettre en péril la stabilité même du pays et son unité. Ce cas de figure inquiète la junte puisqu'elle procéda à la mi-janvier à des arrestations parmi les cadres des FAN. Les personnes interpellées dont, selon la rumeur, le général Salaou Barmou furent soumises à l'examen de leurs téléphones et des perquisitions eurent lieu dans leur bureau et domicile. Si la plupart furent relâchées, la fébrilité des militaires est bien réelle, car tout peut arriver à commencer par la trahison d'un proche du général Tiani.
- Le troisième *scénario* est l'organisation d'élections afin de rendre le pouvoir aux civils comme cela se fait habituellement²⁸. Tenu pour responsable du coup d'État ayant poussé son parent et homme de confiance à destituer son ami Bazoum qu'il a trahi sans aucun scrupule, l'ex-président Issoufou se fait moins discret n'étant plus inquiété, la question de le traduire en justice étant enterrée. Il aurait récemment confié à son cercle rapproché qu'il sera candidat à la magistrature suprême si la junte décidait de remettre le pouvoir aux civils. Au regard de son extrême impopularité, il n'a aucune chance d'être élu si le scrutin se déroule loyalement. Par contre, il pourrait l'emporter ou faire élire son fils en profitant du décès de son principal opposant Hama Amadou, de la déliquescence des partis politiques et en procédant comme le fit le général Baré en juillet 1996, au bourrage des urnes et au truquage des résultats avec la complicité du CNSP. Ce montage lui permettrait d'être à nouveau élu comme il l'avait prévu dans son plan initial, le coup d'État ayant « *toutes les allures d'une révolution de palais* »²⁹.

Ce dernier scénario a paru un moment plausible puisque le général Tiani a subitement annoncé la tenue d'Assises nationales (15-19 février 2025) avec pour objectif l'élaboration d'un avant-projet de Charte de la transition. Cette initiative a, au départ, été perçue comme étant peut-être un signe d'ouverture qui a surpris beaucoup de Nigériens. Mais, ses conclusions, sans doute téléguidées par la junte, ne laissent aucun espoir d'assouplissement du régime puisqu'elles proposent une période de transition d'au moins 5 ans « pour « stabiliser le pays », la mise en place d'un régime de type présidentiel, la dissolution des partis politiques et leur limitation à deux ou trois « pour éviter la fragmentation » ce qui est très inquiétant dans la perspective d'élections présidentielle et législative :

le général Tiani aurait-il l'intention de se présenter comme le fit avec succès le général Baré après avoir manipulé les résultats du vote (juillet 1996) ou voudrait-il que son mentor, l'ancien président Issoufou soit réélu ? Enfin, la proposition d'introduire la charia dans la constitution dans un pays qui s'est toujours déclaré laïque ne manque pas d'interroger : s'agit-il d'une concession faite par la junte aux salafistes du mouvement izala ou une main tendue aux jihadistes ? Ces questions restent en suspens. De toute manière, ces Assises nationales sont une mascarade qui doit permettre aux militaires de se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible comme le font les putschistes maliens et burkinabés.

²⁸ Les auteurs de coups d'État n'ont jamais été poursuivis en justice, car accepter de quitter le pouvoir leur confère *de facto* une immunité totale.

²⁹ *L'Autre républicain*, 9 mai 2024 op. cité.

Les deux premiers *scénarii* s'imposent donc différant seulement sur la durée de vie du régime. Tous les présidents de la République qui ont été renversés au Niger (Maman Ousmane, le général Ibrahim Baré Maïnassara, Mamadou Tandja et Mohammed Bazoum) l'ont toujours été par un petit groupe de militaires décidé auquel d'autres corps de l'armée finissent par se rallier pour éviter une effusion de sang. L'objectif est en effet que le coup d'État ne dégénère pas en un conflit ouvert entre militaires voire en guerre civile ou affrontements inter communautaires. C'est ce qui s'est précisément passé le 23 juillet 2023 lorsque l'armée s'est ralliée au général Tiani et pourrait bien se reproduire à ses dépens étant affaibli par ses fiascos militaires et économiques qui ont jeté le pays dans le chaos. Dans une logique de fuite en avant suicidaire, il se radicalise ce qui peut précipiter sa chute : qui l'évincera, quand et comment ? Personne ne le sait, pas même les zima du général, mais les Assises nationales ont clairement envisagé cette hypothèse en proposant, dès maintenant, une amnistie pour les membres du CNSP qui ont destitué le président Bazoum, nouvelle preuve de la fébrilité des militaires qui craignent d'être à leur tour renversé.

Beaucoup de Nigériens attendent avec impatience la fin du naufrage dont l'Histoire retiendra que l'ex-président Issoufou et le quartieron de généraux en sont les premiers responsables. Leur aveuglement et leur cupidité poussent le pays entre les mains des islamistes ce qui est *in fine* le *scénario* le plus probable à long terme. Le président Bazoum qu'ils séquestrent depuis 19 mois sans égard pour lui ni pour son épouse Hadjia Hadiza, obtenait de résultats meilleurs à tous points de vue. Pauvre Niger où « *le quotidien est loin d'être un long fleuve tranquille* » comme me l'écrivit avec amertume un ami.
